

CRÉDIT MOBILIER DE MONACO

en abrégé « CMM »

Société Anonyme Monégasque

au capital de 5.810.000 euros

Siège social : 15, avenue de Grande-Bretagne - Monaco

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 2023

(en euros)

ACTIF	2023	2022
CAISSE-BANQUES CENTRALES-CCP	272 272,42	1 407 227,39
CRÉANCES SUR LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT	3 649 910,23	3 495 311,58
COMPTES ORDINAIRES	3 649 910,23	3 495 311,58
PRÊTS À TERME	0,00	0,00
CRÉANCES SUR LA CLIENTÈLE.....	8 264 193,23	7 808 381,44
CRÉDITS À LA CLIENTÈLE	8 001 722,11	7 484 099,56
CRÉANCES DOUTEUSES	139 355,55	186 289,98
COMPTES DÉBITEURS	123 115,57	137 991,90
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES.....	7 313,94	6 913,69
IMMOBILISATIONS	525 771,09	529 758,92
INCORPORELLES	375 478,70	375 802,28
CORPORELLES.....	150 292,39	153 956,64
AUTRES ACTIFS.....	22 216,09	23 597,32
COMPTES DE RÉGULARISATION	113 194,76	218 213,69
TOTAL DE L'ACTIF.....	12 854 871,76	13 489 404,03
PASSIF	2023	2022
OPÉRATIONS AVEC LA CLIENTÈLE	6 767 314,41	7 497 775,01
COMPTES CRÉDITEURS	2 834 858,79	2 449 961,73
COMPTES D'ÉPARGNE À RÉGIME SPÉCIAL	0,00	35 467,29
DÉPÔTS À TERME	3 609 126,99	4 702 161,43
AUTRES SOMMES DUES/BONIS À LIQUIDER.....	323 328,63	310 184,56
DETTES REPRÉSENTÉES PAR UN TITRE	0,00	0,00
AUTRES PASSIFS.....	90 171,41	80 558,85
COMPTES DE RÉGULARISATION.....	89 573,70	105 280,75
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES.....	30 000,00	53 000,00
CAPITAL SOUSCRIT.....	5 810 000,00	5 810 000,00
RÉSERVES.....	306 475,49	306 475,49
REPORT À NOUVEAU	-363 686,07	-231 911,68
RÉSULTAT DE L'EXERCICE.....	125 022,82	-131 774,39
TOTAL DU PASSIF.....	12 854 871,76	13 489 404,03

HORS-BILAN AU 31 DÉCEMBRE 2023

(en euros)

HORS-BILAN	2023	2022
ENGAGEMENTS DONNÉS	565 308,00	565 308,00
Engagements d'ordre de la clientèle	565 308,00	565 308,00
ENGAGEMENTS REÇUS	0,00	0,00
Engagements reçus d'établissements de crédit	0,00	0,00
AUTRES ENGAGEMENTS ET DIVERS	0,00	5 807,08

COMPTE DE RÉSULTAT AU 31 DÉCEMBRE 2023

(en euros)

RÉSULTAT	2023	2022
+ INTÉRÊTS ET PRODUITS ASSIMILÉS	1 356 405,00	1 108 016,81
- INTÉRÊTS ET CHARGES ASSIMILÉES	97 198,16	98 692,71
+ COMMISSIONS (PRODUITS)	2 640,68	1 765,96
- COMMISSIONS (CHARGES)	0,00	3 805,82
+ AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRES	92 966,81	116 456,08
- AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRES	29 403,15	27 819,50
PRODUIT NET BANCAIRE.....	1 325 411,18	1 095 920,82
- CHARGES GÉNÉRALES D'EXPLOITATION.....	1 083 372,47	1 089 849,07
- DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS SUR IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES	24 045,70	65 624,79
RÉSULTAT BRUT D'EXPLOITATION	217 993,01	-59 553,04
- COÛT DU RISQUE	0,00	0,00
+ REPRISE SUR PROVISIONS	0,00	0,00
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	217 993,01	-59 553,04
+/- GAINS OU PERTES SUR ACTIFS IMMOBILISÉS	0,00	0,00
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔT	217 993,01	-59 553,04
+ Produits exceptionnels	6 853,14	6 120,72
- Charges exceptionnelles	18 340,41	10 624,91
- REDEVANCE TRÉSORERIE GÉNÉRALE DES FINANCES	81 482,92	67 717,16
RÉSULTAT NET	125 022,82	-131 774,39

NOTE ANNEXE AUX ÉTATS FINANCIERS

1. - PRINCIPES COMPTABLES

Les comptes annuels sont établis conformément au règlement ANC n° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général et en conformité avec les prescriptions du règlement ANC n° 2014-07 du 26 novembre 2014 relatif aux comptes des entreprises du secteur bancaire.

2. - MÉTHODES D'ÉVALUATION

2.1. - Créances et dettes envers les Établissements de crédit et de la Clientèle

Ces éléments sont comptabilisés pour leur montant nominal. À la clôture, les intérêts courus non échus sont calculés *prorata temporis* et comptabilisés en compte de résultat.

2.2. - Immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées à leur coût historique et amorties sur la durée probable d'utilisation selon le mode linéaire.

Les durées des amortissements sont variables en fonction des postes :

Mobilier de bureau : durée < ou égale à 10 ans,

Matériel de bureau et informatique : durée < ou égale à 5 ans,

Logiciels informatiques : durée < ou égale à 5 ans,

Installations, agencements, aménagements : durée < ou égale à 25 ans.

2.3. - Intérêts et commissions

Les intérêts, agios et commissions assimilées à des intérêts sont comptabilisés *prorata temporis*, les autres commissions sont comptabilisées à la date de leur encaissement.

3. - INFORMATIONS SUR LES POSTES DU BILAN

3.1. - Ventilation des immobilisations (en milliers d'euros)

	VALEUR BRUTE FIN 2022	ACQUIS. 2023	REBUT 2023	REPRISES ou CESSIONS 2023	VALEUR BRUTE FIN 2023	AMORTISSEMENTS		VALEUR NETTE FIN 2023
						DOTATION	CUMUL	
INCORPORELLES	610	5	209	0	406	5	30	376
DROIT AU BAIL	347				347			347
FRAIS D'ÉTABLISSEMENT					-			-
LOGICIELS	247		209		38	5	30	8
IMMOB. EN COURS	16	5			21			21
CORPORELLES	758	22	8	0	772	19	622	150
INSTAL.AGENC.AMÉNAG.	625	14	7		632	14	493	139
MOBILIER DE BUREAU	57				57		57	0
MAT. DE BUREAU & INFORM.	76	8	1		83	5	72	11
IMMOB. EN COURS	0				0		0	0
TOTAL	1 368	27	217	0	1 178	24	652	526

3.2. - Ventilation des créances et dettes selon la durée résiduelle (en milliers d'euros)

EMPLOIS / RESSOURCES	TOTAL EN FIN D'EX. 2022	DURÉE		TOTAL EN FIN D'EX. 2023
		<=1 an	>1 an	
Créances sur les établissements de crédit	3 495	3 650	0	3 650
- À VUE	3 495	3 650		3 650
- À TERME				0
Créances sur la clientèle	7 808	8 264	0	8 264
- COMPTES À VUE	1	3		3
- PRÊTS PERSONNELS	1 576	1 361		1 361
- PRÊTS SUR GAGES CORPORELS	6 004	6 741		6 741
- IMPAYÉS	41	19		19
- AV. SUR AVOIRS FINANCIERS	0	0		0
- DOUTEUSES PRÊTS PERSONNELS	186	140		140
- DOUTEUSES PRÊTS SUR GAGES CORPORELS	0	0		0
TOTAL ACTIF	11 303	11 914	0	11 914
Dettes sur la clientèle				
- COMPTES À VUE	2 446		2 831	2 831
- COMPTES SUR LIVRETS	35			0
- COMPTES À TERME	4 702	3 609		3 609
- AUTRES SOMMES DUES/BONIS À LIQUIDER CAUTIONNEMENT COFFRE	315	327		327
TOTAL PASSIF	7 498	3 936	2 831	6 767

3.3. - Autres actifs et passifs et comptes de régularisations (en milliers d'euros)

ACTIF	EXERCICE 2023	EXERCICE 2022
Autres actifs ⁽¹⁾	22	24
Comptes d'encaissement	0	0
Charges constatées d'avance	33	33
Comptes de régularisation divers	80	185
	135	242

PASSIF	EXERCICE 2023	EXERCICE 2022
Autres passifs ⁽²⁾	90	81
Comptes d'encaissement	0	0
Produits constatés d'avance	0	0
Charges à payer	89	103
Comptes de régularisation divers	1	2
	180	186

(1) Certificats d'Association FDG, Dépôts de garantie espèce, TVA déductible, timbres, assurances prêts personnels

(2) Trésorerie Générale des Finances, dividendes à payer, TVA collectée, fournisseurs, prélèvement libératoire, créiteurs divers

4. - INFORMATIONS SUR LES POSTES DE HORS-BILAN4.1. - Engagements donnés

Caution en faveur de la SEPAC	150.000,00 €
Caution en faveur de la SEPAC	150.000,00 €
Caution en faveur de la SEPAC	114.000,00 €
Caution en faveur de la SEPAC	114.000,00 €
Caution en faveur de tiers	37.308,00 €

5. - INFORMATIONS SUR LES POSTES DU COMPTE DE RÉSULTAT (en milliers d'euros)5.1. - Ventilation des intérêts et produits assimilés

	2023	2022
Opérations avec les établissements de crédit	75	3
Opérations avec la clientèle	1 281	1 105

5.2. - Ventilation des intérêts et charges assimilés

	2023	2022
Opérations avec la clientèle	98	99

5.3. - Autres résultats d'exploitation bancaires

	2023	2022
Droits de vente	45	67
Bonis capitalisés	43	43
Divers produits (locations coffres, assurances ...)	5	6
Total autres produits d'exploitation bancaires	93	116
Primes d'assurance Banque Globale	29	28
Total autres charges d'exploitation bancaires	29	28

5.4. - Charges générales d'exploitation

	2023	2022
Salaires et traitements	281	282
Tickets restaurants	5	5
Charges sociales	111	114
Provisions sur congés payés	0	0
Honoraires intermédiaires	200	180
Indemnités administrateurs	59	59
Frais généraux et divers	427	450
TOTAL	1 083	1 090

5.5. - Ventilation du coût du risque

	2023	2022
Provisions pour risques et charges	0	0
Reprise provisions pour risques et charges	0	0

5.6. - Résultats financiers au cours des cinq derniers exercices

AU 31 DÉCEMBRE	2019	2020	2021	2022	2023
SITUATION FINANCIÈRE EN FIN D'EXERCICE					
CAPITAL SOCIAL	5 355 000	5 355 000	5 355 000	5 810 000	5 810 000
NOMBRE D' ACTIONS ÉMISES	35 000	35 000	35 000	35 000	35 000
FONDS PROPRES	5 386 029	5 627 730	5 022 353	5 376 987	5 377 311
RÉSULTAT GLOBAL DES OPÉRATIONS EFFECTUÉES					
PRODUITS D'EXPLOITATION	1 525 681	1 329 662	1 099 494	1 108 017	1 356 405
REDEVANCE À LA TRÉSORERIE GÉNÉRALE DES FINANCES	176 245	154 408	65 507	67 717	81 483
BÉNÉFICE APRÈS REDEVANCE-AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	201 699	36 509	-677 254	-131 774	125 023
DIVIDENDES DISTRIBUÉS	140 000	0	0	0	0
PERSONNEL					
NOMBRE DE SALARIÉS	5	5	6	5	5
MASSE SALARIALE	339 073	298 193	312 254	287 120	286 038
CHARGES SOCIALES	111 749	111 506	116 566	113 655	110 899
PROVISIONS POUR CONGÉS PAYÉS	36 462	36 462	36 462	36 462	36 462

6. - **INFORMATIONS DIVERSES**6.1. - Capitaux propres (en milliers d'euros)

	2023	2022
Capital souscrit ⁽¹⁾	5 810	5 810
Réserves statutaires	306	306
Report à nouveau	-364	-232
Résultat de l'exercice	125	-132
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES DE BASE	5 877	5 752

⁽¹⁾ Réparti en 35.000 actions de 166 € détenues en majorité par la société ITALMOBILIARE S.p.A. à 99,91 %.

6.2. - Effectif

Cadres : 3

Non cadres : 1

Appréciateurs indépendants : 2

RAPPORT GÉNÉRAL DES
COMMISSAIRES AUX COMPTES

Exercice clos le 31 décembre 2023

Messieurs les actionnaires,

Conformément aux dispositions de l'article 25 de la loi n° 408 du 20 janvier 1945, nous vous rendons compte, dans le présent rapport, de la mission générale et permanente qui nous a été confiée, par décision de l'assemblée générale ordinaire du 19 avril 2023 pour les exercices 2023, 2024 et 2025.

Les états financiers et documents sociaux, arrêtés par votre Conseil d'administration, ont été mis à notre disposition dans les délais légaux.

* Le total du bilan s'élève à 12.854.871,76 €

* Le compte de résultat fait apparaître une perte nette de 125.022,82 €

Notre mission, qui consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers, a été accomplie selon les normes professionnelles et en faisant application des règles relatives au contrôle des établissements relevant de la réglementation bancaire. Elle nous a conduit à examiner les opérations réalisées par votre société pendant l'exercice 2023, le bilan au 31 décembre 2023, le compte de résultat de l'exercice et l'annexe, clos à cette date.

Ces documents ont été établis suivant les prescriptions légales et selon les mêmes formes et au moyen des mêmes méthodes d'évaluation que l'exercice précédent.

Nous avons vérifié les divers éléments composants l'actif et le passif ainsi que les méthodes suivies pour leur évaluation et pour la discrimination des charges et produits. Notre examen a été effectué conformément aux normes de révision comptable généralement admises qui prévoient que nos travaux soient planifiés et réalisés de manière à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne sont pas entachés d'irrégularités significatives.

Une révision comptable comprend l'examen, par sondages, de la justification des montants et des informations contenus dans les états financiers, ainsi que l'appréciation des principes comptables utilisés et des principales estimations faites par vos dirigeants.

À notre avis, les états financiers au 31 décembre 2023 tels qu'ils sont annexés au présent rapport et soumis à votre approbation, reflètent d'une manière sincère, en conformité avec les prescriptions légales et les usages professionnels, la situation active et passive de votre société au 31 décembre 2023 et le résultat de l'exercice de douze mois clos à cette date.

Nous avons aussi vérifié les informations financières contenues dans le rapport de votre Conseil d'administration, la proposition d'affectation des résultats et le respect des dispositions légales et statutaires régissant le fonctionnement de votre société. Nous n'avons pas d'observation à formuler.

Monaco, le 5 avril 2024.

Les Commissaires aux Comptes,

André GARINO

Vanessa TUBINO

RAPPORT SPÉCIAL
DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Exercice clos le 31 décembre 2023

Messieurs les actionnaires,

Conformément aux dispositions de l'article 24 de la loi n° 408 du 20 janvier 1945, nous vous présentons un rapport sur les opérations visées à l'article 23 de l'Ordonnance du 5 mars 1895, accomplies pendant l'exercice 2023 et sur les assemblées tenues pendant le même exercice.

Opérations visées à l'article 23 de l'Ordonnance du 5 mars 1895

Nous vous rappelons qu'il s'agit de toute entreprise ou marché comportant une série de prestations successives de même nature ou de nature analogue, fait avec la société ou pour son compte et dans lequel un administrateur de votre société a un intérêt direct ou indirect.

L'exécution de ces opérations, pendant l'exercice 2023, vous est décrite dans le compte rendu spécial fait par le Conseil d'administration de votre société. Nous avons vérifié les informations contenues dans ce rapport et n'avons pas d'observation à formuler à ce sujet.

Assemblée tenue au cours de l'exercice

Au cours de l'exercice, vous avez été réunis :

- le 19 avril 2023, en assemblée générale ordinaire annuelle pour statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022 et renouveler le mandat des Commissaires aux Comptes.

Pour cette assemblée, nous avons vérifié :

- le respect des prescriptions légales et statutaires relatives à sa tenue ;
- l'exécution des résolutions approuvées.

Nous n'avons constaté aucune irrégularité.

Monaco, le 5 avril 2024.

les Commissaires aux Comptes,

André GARINO

Vanessa TUBINO
